



## Elus, Assurons la pérennité de nos peuplements forestiers grâce à la mise en place d'une sylviculture adaptée !

Le 18/06/2024 - 14h15 – 17h00 – Gémenos

### ORDRE DU JOUR

Formateur : Gregory CORNILLAC, Communes Forestières  
Intervenants : Communes forestières, ONF

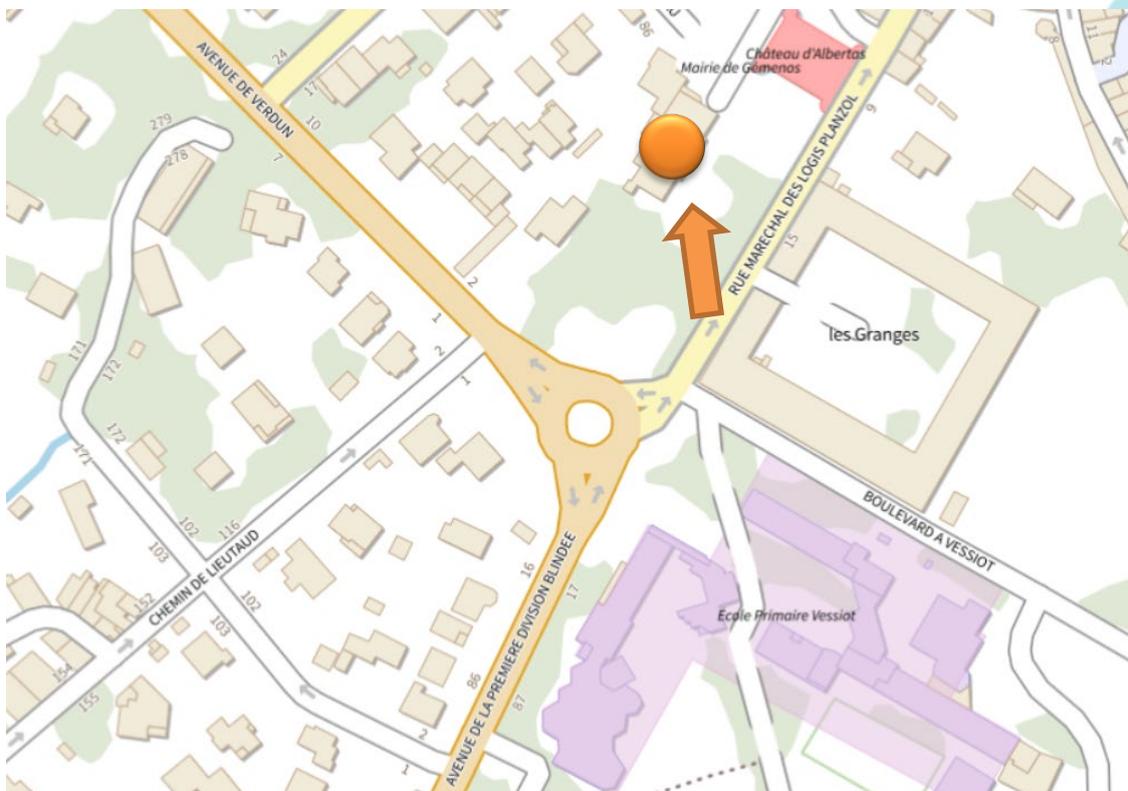
**Objectif général de la formation** : Comprendre les enjeux de la gestion durable des forêts et l'intérêt d'y réaliser des travaux et des coupes.

**Objectifs opérationnels** : Mieux appréhender le document d'aménagement forestier et les travaux pouvant être menés dans le contexte actuel, au regard des financements disponibles.

- |               |   |
|---------------|---|
| 14h15 – 14h30 | <b>Accueil des participants</b>   |
| 14h30– 14h40  | <b>Présentation du contexte forestier dans les Bouches-du-Rhône</b>         |
| 14h45– 14h50  | <b>L'élu décisionnaire de la gestion des forêts communales</b>              |
| 14h50– 15h05  | <b>Gestion durable et aménagement forestier</b>                             |
| 15h05 – 15h50 | <b>Intérêts des travaux de régénération naturelle et des coupes de bois</b> |
| 15h50– 16h15  | <b>Présentation des dispositifs financiers pour investir dans la forêt</b>  |
| 16h15 – 17h00 | <b>Echanges et conclusion</b>   |

## LIEU DE LA FORMATION

**Salle Jean Jaurès (à côté de la mairie)**  
**Place de la Mairie**  
**13420 GEMENOS**





## COORDONNEES SUR PLACE

**Alice MONGIN / 07 48 10 37 92**

## MOYENS PEDAGOGIQUES EMPLOYES

- Echanges directs entre élus et intervenants de l'ONF / Communes forestières
- Ressources pédagogiques sous format papier remises aux participants
- Séance de formation en salle

## MODALITES D'INSCRIPTION

### PROCEDURE D'INSCRIPTION

L'inscription se fait en remplissant le formulaire d'inscription en ligne ou via l'adresse email [inscription@communesforestieres.org](mailto:inscription@communesforestieres.org).

### OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

La date limite d'inscription à cette formation est fixée au **15 juin 2024**. Les demandes arrivées après cette date seront étudiées au cas par cas.

Les personnes non inscrites seront acceptées ou refusées selon l'appréciation du formateur.

### ANNULATION DE LA FORMATION

En cas d'annulation de la formation, les Communes Forestières informeront les inscrits par mail et/ou téléphone. Une information spécifique sera faite sur le site internet de l'Union Régionale.

## MODALITES DE PARTICIPATION

### PUBLIC CONCERNE

Ces formations sont destinées aux maires, adjoints, conseillers municipaux, secrétaires de mairie et agents des collectivités en charge des dossiers forestiers, bâtiments, risques, patrimoine, ou intéressés par le sujet.

### PREREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour s'inscrire à cette formation.

### EVALUATION DE LA FORMATION

Une fiche d'évaluation de la formation devra être renseignée à l'issue de celle-ci.

### ATTESTATION

Une attestation de participation à la formation pourra être délivrée sur demande.

### COMMUNES FORESTIÈRES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Pavillon du Roy René · Valabre CD7 · 13120 Gardanne · Tél. 04 42 51 54 32  
[contact13@communesforestieres.org](mailto:contact13@communesforestieres.org) · [www.communesforestieres-paca.org](http://www.communesforestieres-paca.org)

## OUVERTURE DE LA FORMATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous contacter pour toute question concernant l'accès à la formation aux personnes en situation de handicap.

## REGLEMENT

Les participants doivent se conformer au règlement intérieur disponible sur demande auprès de l'Union Régionale des Communes Forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## PARTICIPATION FINANCIERE

### ELUS / PERSONNEL DES COMMUNES ADHERENTES

La formation est gratuite pour élus et le personnel des communes adhérentes.

### ELUS / PERSONNEL DES COMMUNES NON ADHERENTES

Pour les participants de communes et collectivités non adhérentes, une participation financière de 50€/ personne est demandée.

***Les Communes forestières sont agréées organisme de formation par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.***

## FORMATION MISE EN ŒUVRE AVEC LA PARTICIPATION FINANCIERE DE



## PARTENAIRE & INTERVENANT DE LA FORMATION



Office National des Forêts

COMMUNES FORESTIÈRES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Pavillon du Roy René · Valabre CD7 · 13120 Gardanne · Tél. 04 42 51 54 32  
contact13@communesforestieres.org · [www.communesforestieres-paca.org](http://www.communesforestieres-paca.org)